

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 29 NOVEMBRE 2022

**NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 21
- de votants 27

L'an deux mil vingt deux

Le vingt-neuf novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

**OBJET**

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

### **FSIC 2022 – TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX – DEMANDE DE SUBVENTION**

Etaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G COLLET H. DUMOULIN JM. DELANNOY C. RIFF C. MERCIER A. DEVEMY D. RAMEZ V. PORQUET H. LEDOUX JC. REZIGA S. GLINEUR F. COQUELET I. PLOUVIER MP. THUILLET L. BLONDEAU C. DESROUSSEAU C. GRAND G. MONTAY A. MALABOEUF

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 06/12/2022

Etaient excusés : B. MERESSE S. PIROTTE A. AIT BAHA S. SPOTO B. LE MIGNENT L. PHILIPPE

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 23/11/2022

Procurations respectives à : L. BLONDEAU C. COLLET H. DUMOULIN G. MONTAY G COLLET D. RAMEZ

Un scrutin a eu lieu, Véronique PORQUET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter du Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC (fond de soutien aux investissements communaux) afin de financer les travaux sur le bâtiments communaux.

Le maire propose au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous :

<b>TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>€ HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ HT</b>
REPLACEMENT DES MENUISERIES - SALLE LOHBERGER	27632,26	FCTVA	11 777,95
REPLACEMENT D'UNE PORTE A L'ECOLE MATERNELLE	3333,33	ASSIETTE DU FSIC	60 021,30
RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE L'EGLISE SAINT GERY	6995,05		
INSTALLATION D'ILLUMINATIONS DE NOEL SUR LA FACADE DE LA MAIRIE	5013,83	FSIC	30 010,65
PORTE ET VOLET ECOLE	4239,18	COMMUNE	30 010,65
REPLACEMENT DES MENUISERIES – MAIRIE ETAGE	12 619,06		

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le

**SLO**

ID : 059-215903691-20221129-20221129\_6A-DE

## TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

<b>TOTAL HT</b>	59 832,71		
<b>TVA</b>	11 966,54		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>71 799,25</b>		<b>71 799,25</b>

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le plan de financement proposé et de solliciter auprès de Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC, autorise le maire à signer tout document y afférent.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 6 décembre 2022  
La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

